



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



BAC PRO CARROSSIER PEINTRE AUTOMOBILE

Diplôme du ministère de
l'Éducation nationale de Niveau 4

LES OBJECTIFS :

Le « carrossier peintre automobile » est un technicien qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules.

Le dénominateur commun à l'ensemble de ses activités est l'intégration constante de trois impératifs :

- impératif de santé / sécurité / environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de carrosserie
- impératif de veille technologique : il s'agit de se tenir informé des innovations techniques, des évolutions technologiques et des méthodes de réparation induites.

Activités visées :

Son activité consiste, au sein de l'équipe, à réaliser :

- le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ;
- le remplacement, la réparation des éléments détériorés ;
- le contrôle, l'analyse des structures et de la géométrie ;
- la préparation, la réalisation de la mise en peinture ;
- la remise en conformité du véhicule ;
- la finalisation de l'intervention.

LES DÉBOUCHÉS :

Le métier de carrossier peintre peut s'exercer - chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau ; - dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents), ou - chez un mécanicien réparateur automobile.

SUITE DE PARCOURS :

BTS maintenance des véhicules option A
voitures particulières

LES +++ DE LA FORMATION :

Accès possible à l'internat, la restauration
Aide au petit équipements.
Participations à des concours.

CMA FORMATION

Centre de Formation de Saint Pierre
0262 70 99 62

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
ILE DE LA RÉUNION





BAC PRO CARROSSIER PEINTRE AUTOMOBILE

NIVEAU 4

PUBLIC

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans
Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint,
Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

Soit titulaire de certains CAP
Soit jeunes issus de la classe de 3ème

EQUILANCES PASSERELLES

Pas d'équivalence
Passerelle : pas de passerelle

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une
entrée en formation principalement en aout ou en
septembre. Intégration en formation dans les trois
mois du début du contrat d'apprentissage.
Admission sur dossier et possibilité d'entretien

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie de la pièce d'identité
Copie du dernier diplôme
Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts
définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.
Stagiaires de la formation professionnelle : prise en
charge possible en fonction du statut et des droits
acquis.
Coût de la formation : nous consulter pour devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40
Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00

Maîtriser la colorimétrie

Appliquer différents
types de peintures

Appliquer un traitement anticorrosion

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPÉTENCES

Diagnostic et communication technique
Intervention et réparation sur un élément
Préparation et application des peintures
Intervention sur les inamovibles et les vitrages
Mathématiques / Physique-chimie / Economie –
gestion / Prévention-santé-environnement / Langue
vivante / Français / Histoire-géographie-
enseignement moral et civique / Arts appliqués et
cultures artistiques / Education physique et sportive
Facultatif : Langue vivante étrangère ou régionale /
Mobilité

DURÉE

3 ans en alternance,
Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

2 semaines en centre et 2 semaines en entreprise

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Suivi pédagogique et évaluation des acquis en centre
de formation et en entreprise
Examen final ponctuel
Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la
validation du nombre d'heures de formation effectués
en centre.

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé
Mise en situation de cas concrets avec des apports
théoriques et pratiques
Livret d'alternance ; Visite en entreprise
Moyens techniques : salles de formation, salles
informatiques, plateaux techniques
Encadrement : formation encadrée par des professeurs
de matières techniques et générales, ainsi que par un
maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

